



MESSAGE DES ÉLUS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DES CAP

En s'appuyant sur la circulaire du 3 juillet 2014 relative à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique d'Etat, la direction du CNRS a décidé de ne plus prendre en charge les frais de déplacement des membres suppléants des CAP lorsqu'ils ne remplacent pas un titulaire, contrairement à la pratique qui prévalait depuis plus de 30 ans.

Cette décision est de nature à nuire gravement au fonctionnement même des CAP, instances qui jouent un rôle crucial dans la carrière des ingénieurs et techniciens et dans la défense des droits statutaires des agents. Les missions de ces commissions paritaires nécessitent un travail collégial qui ne peut s'appuyer uniquement sur les membres titulaires, compte tenu de l'importance et du nombre des dossiers.

Le non remboursement de ces frais de déplacement empêcherait de fait la présence des suppléants, notamment ceux, nombreux, qui ne résident pas en région parisienne et transformerait ces instances en des comités insuffisamment représentatifs de la diversité des situations de travail existant au CNRS.

Ces décisions découlent d'une lecture de plus en plus restrictive des textes régissant nos statuts d'ingénieurs, techniciens et chercheurs. Elles interviennent dans un contexte marqué par la réduction des possibilités d'évolution de carrière et de mobilité, la faiblesse des recrutements et la détérioration des conditions de travail. Appliquées sans discernement à toutes les instances, ces décisions sont un frein à l'exercice du droit syndical et contribuent à la dégradation du dialogue social au CNRS.

Nous exigeons :

- **La convocation de l'ensemble des membres titulaires et suppléants à toutes les réunions des CAP**
- **La prise en charge des frais de déplacement par l'Établissement de tous les titulaires et suppléants.**

Les élus signataires :

CAP N° 1 Directeurs de recherche

SNCS-FSU : Joël Guiot, Dominique Chandesris, Josette Garnier, Bernard Veyssière (T) ; Philippe Auvergnon, Raja Chatila, Bernard Gil, Mireille Ansaldi (S)
SGEN-CFDT : Martin Giard, Olivier Sandre (T) ; Pierre Chavel, Patrick Tauc (S)
SNTRS-CGT : Georges Lutfalla (T) ; Finn Kjellberg (S)
SNIRS-CGC : Martine Demeunynck (T) ; Sylvain Picau (S)

CAP N° 2 Chargés de recherche

SNCS-FSU : Mathieu Gibert, Caroline Habold, Kévin Belkacem (T) ; Sybille-Emmanuelle Gollac, Stéphanie Chaillat-Loseille, Cédric Hugrée (S)
SGEN-CFDT : Julien Legros (T) ; Victor Mamane (S)
SNTRS-CGT : Aurélien Djament (T) ; Grégoire Nadin (S)
SNIRS-CGC : Philippe Geoffroy (T) ; Fabienne Fache-Dany (S)
Sud-Recherche-EPST : Janique Guiramand (T) ; Sébastien Zamith (S)

CAP N° 3 Ingénieurs de recherche

SGEN-CFDT : Sylvie Brau Nogue, Luc Perrot, Marc Krauth (T) ; Philippe Feautrier, David Trebosc, Stéphane Vezean (S)

SNTRS-CGT : Joseph Atienza, François Thieuleux (T) ; Monique Bigoteau, Etienne Guillaud (S)

SNPTES : Xavier Chaud (T) ; Gilles Athier (S) ;

Sud-Recherche-EPST : Valérie Givaudan (T) ; Hervé Lebbolo (S)

SNIRS-CGC : Jean-Claude Pommier (T) ; Denis Oster (S)

CAP N° 4 Ingénieurs d'études

SNTRS-CGT : Rémy Pichon, Monique Torset, Jérémie Gaillard (T) ; Christian Daniel, Alain Anglade, Frédéric Vergnaud (S)

SGEN-CFDT : Canaff Christine, Gérald Conreur (T) ; Rémy Baumann, Dominique Gac (S)

SNPTES : Sophie Collin, Christine Rey-Rouch (T) ; Véronique Lautier, Florence l'Hostis (S)

Sud-Recherche-EPST : Loïc Revert (T) ; Pierre Sans (S)

CAP N° 5 Assistants ingénieurs

SNTRS-CGT : Maurad Hamaïdi, Lucie Rongeat (T) ; Michèle Bottaro, Patrice Lecomte (S)

SGEN-CFDT : Marie-Françoise Ferré (T), Nadine Maury (S)

SNPTES : Alain Castillo (T) ; Patricia Combier (S)

CAP N° 6 Techniciens de la recherche

SNTRS-CGT : Laverret Yveline, Catherine Bourlon, Nicole Isnardon (T) ; Isabelle Nondier, Xavier Simoes, Marie-Noëlle Roumani-Gidon (S)

SNPTES : Cécile Bernard, Xavier Duchemin (T) ; Jean-Louis Fruquière, Sandrine Chenesseau (S)

SGEN-CFDT : Sébastien Staerck (T) ; Pierre-Yves Canto (S)

Sud-Recherche-EPST : Maud Cordray (T) ; Jean Pennors (S)

FNEC-FP-Force ouvrière : Caroline Zimmer (T), José Bosque (S)

CAP N° 7 Adjoints techniques

SNTRS-CGT : Cécile Saintot, Sabine Berry, Christine Zaoui (T) ; Lydia Pactole, Anne Decristoforo (S)

FNEC-FP-Force ouvrière : Guy Mourey (T) ; Philippe Voinchetarbaud (S)